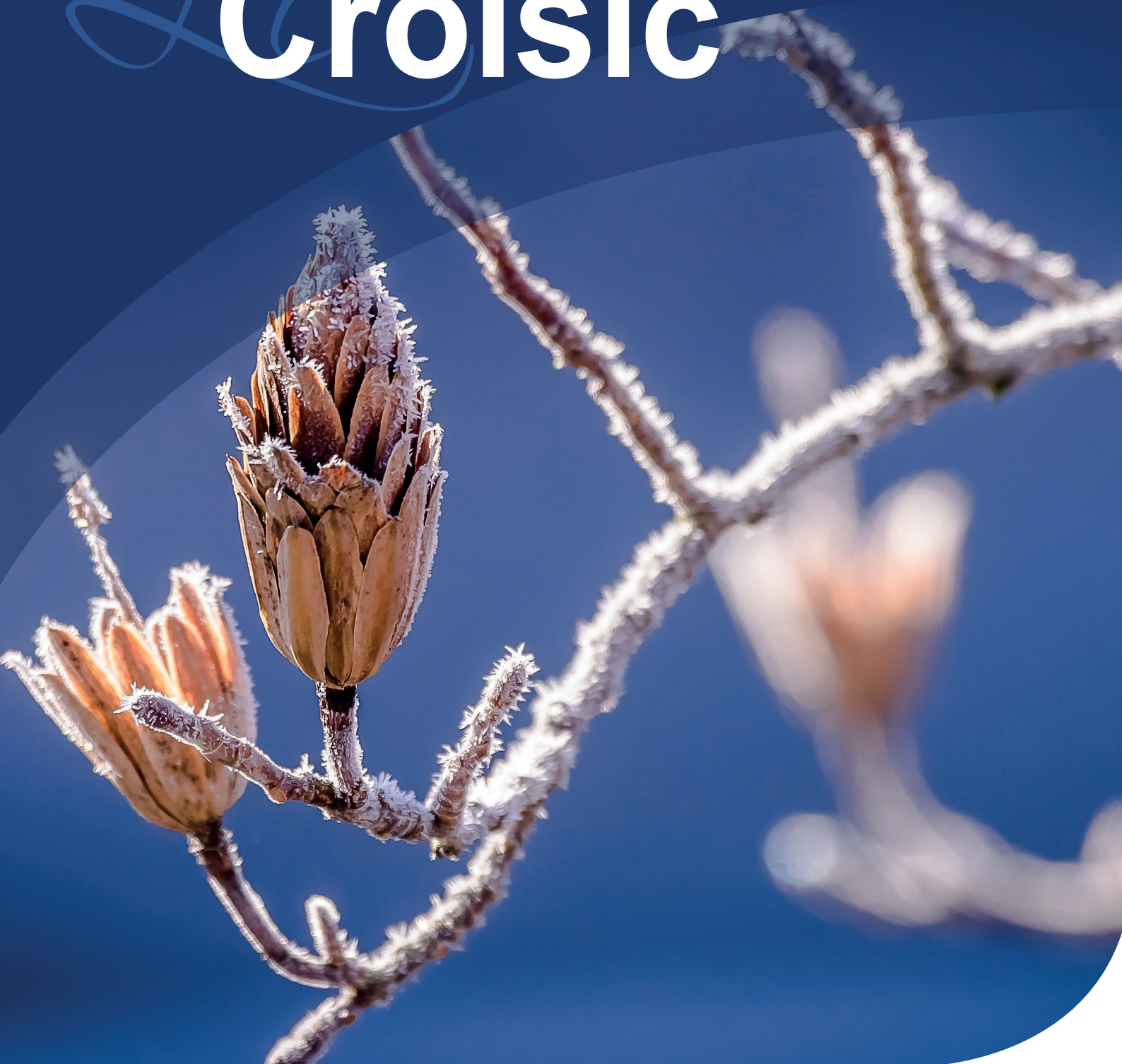


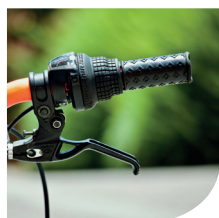
Janvier 2020

n° 45

Croisic



**VŒUX
DU MAIRE**



ENVIRONNEMENT

Tour de côte cyclable



CULTURE

Salle Jeanne d'Arc
saison 2020

SOMMAIRE

VŒUX DU MAIRE 3 - 5



CULTURE 6 - 10

Saison culturelle - salle Jeanne d'Arc

ENVIRONNEMENT 11 - 15

Tour de côte cyclable du Croisic: vers un choix CVCB
Interdiction des produits phytosanitaires
Plantes envahissantes: 750 € d'amende



SCOLAIRE 16

70 % des élèves à la cantine

JEUNESSE 17 - 19

Le service des Sports: pour tous les âges, pour tous les goûts
L'été au Croisic avec le service des Sports



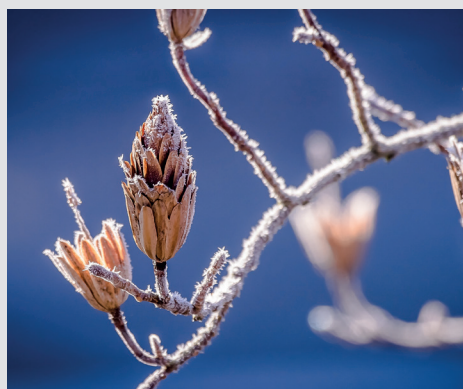
VOIRIE 20 - 22

Programme voirie 2019

PATRIMOINE 23 - 24

Don d'un tableau en mémoire de Jacques Barroy (1922-2018), potier d'étain au Croisic

AGENDA 25 - 27



Imprimerie
Corlet Imprimeur

Directrice de la publication
Michèle Quellard, maire du Croisic.

Rédacteurs
Joëlle Meunier.
William Nocus.
Laurent Delpire.

Maquette
Delphine Chateau.
William Nocus.

5100 tirages - janvier 2020



© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale



© Christian Chapuis

Discours de Madame le Maire, Michèle Quellard, lors de la cérémonie des vœux, lundi 6 janvier 2020 à l'ancienne criée.

Pour les derniers mois de ce municipale, j'ai encore l'honneur et le plaisir de vous recevoir dans notre ancienne criée pour cette cérémonie des vœux. Alors sans attendre, en mon nom et ceux de l'ensemble des Conseillers Municipaux, je vous souhaite sincèrement et simplement une excellente année 2020.

Je remercie de leur présence les Maires et les élus qui ont répondu à notre invitation, et leur dire combien nous sommes sensibles à leur présence ce soir à nos côtés. Je remercie aussi l'ensemble des partenaires qui intervient dans l'action municipale: les associations, les commerçants, les entreprises, le personnel municipal et d'une manière générale, tous ceux qui se surpassent, par leur talent, leur passion et leur dynamisme, et contribuent à l'attractivité du Croisic.

J'adresse bien évidemment aussi mes meilleurs vœux aux familles et notamment aux nouvelles familles qui viennent s'installer sur notre territoire. À ce propos, le dernier

recensement nous crédite d'une augmentation de + 0,26 %, portant le nombre d'habitants à 4 147, dont 186 enfants scolarisés dans les écoles. Pour certains, la progression sera toujours trop faible, mais en tant que premier magistrat de la commune, je m'en félicite quand on connaît la faiblesse des réserves foncières sur ce territoire contraint. Ce chiffre est le résultat d'une politique volontariste sur le logement, c'est la vice-présidente à l'Habitat de Cap Atlantique qui s'exprime!

Classiquement, cette rencontre, entre habitants et élus, est un moment de l'année pour dresser devant vous le bilan de nos actions passées et des projets à venir.

Cependant, et le public averti que vous êtes ne peut l'ignorer, 2020 sera marquée par le renouvellement des Conseils Municipaux. La période des élections municipales impose un certain nombre d'obligations notamment l'impossibilité avant la campagne électorale officielle d'établir un bilan de mandat ou

de décliner des projets nouveaux. Néanmoins, la loi nous autorise à traiter des réalisations de l'année passée.

Église

Je commencerai par notre église. L'échafaudage de Notre-Dame-de-Pitié a été démonté ces dernières semaines pour nous offrir un clocher qui retrouve tout son éclat dans le ciel croisicais. Il a aussi retrouvé la splendeur de sa coiffe de



plomb avec la croix et la girouette, ces attributs avaient été enlevés en 2005 pour des raisons de sécurité. La décision, en 2016, d'engager d'importants travaux sur cet édifice avait été prise à l'unanimité des conseillers municipaux. Après un diagnostic exhaustif, plusieurs interventions se sont déroulées jusqu'à aujourd'hui: réfection de l'escalier permettant d'accéder au clocher, restauration de 4 vitraux, réfection de l'intégralité de la tour du clocher avec piquage des joints ciments, nettoyage des pierres et remplacement de celles détériorées. Prochaine étape au printemps: la restauration de la façade Nord rue de l'Église jusqu'à la fin de cette année. Il restera à l'équipe municipale en place de valider, ou pas, deux tranches conditionnelles pour les années à suivre: la restauration de l'intérieur du clocher et le confortement de la charpente. L'église Notre-Dame-de-Pitié du haut de ses 56 mètres aura définitivement retrouvé sa prestance dans un quartier entièrement rénové et repensé.

Quartier de la Ladure

Après les rues Jean-Jacques-

Rousseau et Jules-Ferry, la rue Duchesse Anne vient de bénéficier de l'enfouissement de ses réseaux et d'une requalification de sa voirie par des parements de dalles de granit. Il ne reste plus qu'à terminer le traitement du parvis de l'église. Cette opération débutera dès la semaine prochaine pour s'achever au plus tard fin mars. Au cœur de ville, ce quartier de La Ladure, qui accueille de nombreux bâtiments municipaux, a bénéficié d'un traitement de qualité, où les déplacements doux deviennent prioritaires sur la circulation motorisée. Cet ensemble est désormais en zone 30. À l'heure, où la qualité de l'air que nous respirons est primordiale, nous devons, dès que c'est possible, privilégier les solutions alternatives pour encourager une mobilité durable en sécurisant et densifiant un réseau cyclable. C'est pourquoi, en 2019, avec le soutien et l'aide du Département, de la Région et surtout de Cap Atlantique, nous avons mené en interne une étude sur le tour de côte afin de le rendre plus accessible aux cyclistes, d'abord par son classement en zone 30 et la mise en place

d'équipements destinés à ralentir la circulation. Concernant la voie de circulation, sans rentrer dans la technique, c'est une solution d'une chaussée à voie centrale banalisée qui s'est imposée au regard des fortes contraintes foncières et topographiques. Ce projet, classé d'intérêt communautaire, s'amorcera au cours de cette nouvelle année.

Médiathèque

Après une année complète de fonctionnement, la médiathèque « le Traict d'Encre » a trouvé ses lecteurs puisque près de 1700 adhérents ont été recensés au 1^{er} décembre 2019. J'en profite pour remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année dans ce lieu culturel.

Kurun

Un emblème du patrimoine croisicais est en cours de restauration, je veux parler du Kurun qui est en cale sèche au chantier naval Foucharde à Couëron et qui devrait retrouver sa place quai de la Petite Chambre en cours d'année.



© Christian Chapuis





Culture

Enfin, je me félicite de l'ouverture de notre nouvelle Jeanne d'Arc. Sa journée porte-ouverte en septembre a été au-delà de nos attentes. Ce lieu a une double vocation : permettre la location par tous et pour tous par sa dimension polyvalente et faciliter l'accès au spectacle par sa dimension culturelle. Pour le premier trimestre de l'année 2020, une programmation où l'on retrouve du chant, de la musique, du théâtre, de la danse, est proposée au travers d'une quinzaine de spectacles, dont le point d'orgue, pour les connaisseurs, sera la venue de Renan Luce le 27 mars prochain. Je considère que la politique culturelle est un élément essentiel de notre action sur la vie de nos concitoyens. Cette programmation s'adresse bien évidemment au plus grand nombre même si son premier public est constitué de Croisicais. Et ceux-ci sont plus nombreux comme je le disais tout à l'heure. N'en déplaise au Président des États-Unis, force est de constater qu'en 2019 nous avons connu une météo à laquelle nous n'étions plus habitués. Si nous avons bénéficié de températures et d'un ensoleillement exceptionnels à partir de juin, nous avons aussi

subi un orage impressionnant le 20 décembre dernier qui a occasionné de nombreux dégâts sur une propriété privée et sur le réseau d'éclairage public, la téléphonie, nous privant des illuminations de Noël sur la place Dinan notamment. Nous continuons d'en percevoir des stigmates puisque les travaux de réparation de l'éclairage sont en cours. Si je vous parle de la météo estivale, qui constitue l'un des éléments de l'équation permettant de mesurer l'attrait de notre ville, c'est pour vous dire que notre commune a connu une fréquentation telle que le montant de la taxe de séjour collectée en 2019 est le plus important depuis plus de quinze ans.

Érika

20 ans après le traumatisme que nous avons subi suite à la marée noire de l'Erika, tout porte à croire que l'image de notre ville a définitivement changé. Souviens-toi mon cher Christophe Priou (NDLR sénateur) d'il y a 20 ans ! Toi avec tes bottes « aigle » moi avec des bottes d'une célèbre marque anglaise, nous étions tous les deux, comme tant d'autres, les mains dans le cambouis au sens

propre comme au sens figuré. Pendant quelques années après cet événement, lorsque l'on tapait sur un moteur de recherche Erika Marée Noire, le premier site proposé était celui de la Ville du Croisic. On ne peut pas dire que c'était une promotion particulièrement flatteuse. Aujourd'hui, Le Croisic est reconnu comme un site où nature, environnement et patrimoine sont préservés et où il est agréable de vivre ou de passer des vacances. Ce qui n'est pas, bien évidemment, pour nous déplaire.

Je souhaite remercier Yves Métaireau, maire de la Baule-Escoublac et surtout président de Cap Atlantique. Au cours de ces dernières années, nous avons collaboré sur plusieurs projets communautaires, le dernier étant celui du Tour de côte cyclable. Nous avons parfois eu quelques divergences mais il a toujours apporté au Croisic son soutien loyal et franc sur nos projets. Il a été un homme de dialogue, recherchant le consensus et la concorde, objectifs très souvent difficiles quand il s'agit de concilier les intérêts de quinze communes au profit de tous. Il a toujours su écouter, observer, entendre et voir en respectant ses interlocuteurs pour trouver la solution et le compromis avant d'agir, et toujours avec cet esprit de l'intérêt général. Merci Yves de cette collaboration très dense, très riche et très positive.

Je remercie toute l'équipe municipale qui a œuvré avec passion, fidélité et ténacité. Je leur dédicace cette citation du philosophe grec Sénèque : « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.* ».

Je vous remercie.

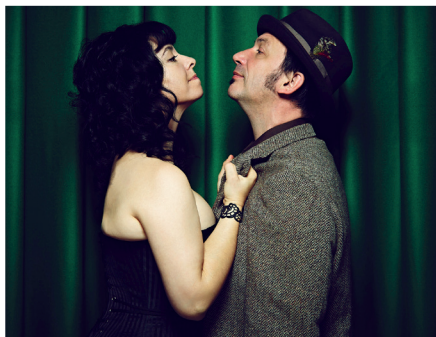
CULTURE

SAISON
culturelle

SALLE JEANNE D'ARC

THÉÂTRE DANSE MUSIQUE
CONFÉRENCES SPECTACLES

// CHANSON FRANÇAISE



Durée: 1h20

20h30

PEAU NEUVE

Lili Cros & Thierry Chazelle

Associez deux corps, deux voix, deux instruments, deux artistes-chanteurs musiciens au jeu clownesque. Pétrissez de textes finement ciselés, poétiques ou drôles autour de thèmes fédérateurs et intemporels: l'amour, la vie, les souvenirs, le couple, la jalousie, la société...

catégorie 2 **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// DANSE & MUSIQUE CELTIQUE



Durée: 1h30

20h30

CELTIC CELEBRATION

Nantes Irish Dance & Gaolta

L'ensemble Nantes Irish Dance accompagné de l'ensemble musical Gaolta vous emmène dans un grand moment de spectacle, au cœur de la culture irlandaise.

catégorie 3 **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// THÉÂTRE



Durée: 1h15

17h00

MOLIÈRE PAR ELLE-MÊME

de Françoise Thyron

Une dame fraîche, pimpante et respectable entre dans la salle et s'apprête à disserter sur l'un des auteurs classiques les plus populaires que la France ait vu naître: Jean-Baptiste Poquelin dit Molière... Cela débute avec sérieux et élégance et puis la dame se trouble, se lève, danse et gesticule...

catégorie 3 **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// MUSIQUE CLASSIQUE



Durée: 1h20

20h30

YANNAËL QUENEL

Programme Mozart-Liszt

Pianiste, percussionniste, arrangeur et compositeur, Yannaël Quenel est l'un des rares musiciens français aussi à l'aise dans la musique dite classique que dans l'univers de la variété. Musicien de la compagnie de danse de Marie-Claude Pietragalla, il a publié deux albums solos.

catégorie 3 **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// HUMOUR & MUSIQUE



Durée: 1h15

20h30

LE SIFFLEUR

de Fred Radix

Le siffleur casse les codes de la musique classique et propose un spectacle virtuose entre maîtrise du sifflet, humour décalé et conférence burlesque.

catégorie 2 **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// THÉÂTRE COMÉDIE DRAMATIQUE



Durée: 1h10

20h30

PIGMENTS

avec Mathilde Moulinat et Nicolas Taffin

Chloé est artiste peintre, Nicolas neurologue. Tous les deux partagent le bonheur d'une belle histoire d'amour jusqu'à la découverte d'une trahison. Pourtant, un événement inattendu va bouleverser le cours de leur existence et leur offrir la chance de sauver leur histoire.

catégorie 2 **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// MUSIQUE & CHANTS IRLANDAIS



Durée: 1h45

20h30

JULIEN LOKO IRISH LIVE MUSIC pour la Saint-Patrick

Une participation à la « Nouvelle Star », une reprise de « Hallelujah » à la Fête de la Musique, le rôle principal de la comédie musicale « Dracula », ont forgé à Julien Loko une fan-base conséquente et fidèle. Entouré de ses musiciens, ses chansons et ses textes sont inspirés des song writers Irlandais.

catégorie 2 **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// CHANSON FRANÇAISE



Durée: 1h45

20h30

RENAN LUCE

L'un des plus brillants auteurs de sa génération se livre dans un nouvel album composé de 11 chansons aux textes intimes, poignants et poétiques. Renan Luce se livre tout entier avec ses doutes, ses creux et ses renaissances. Il est l'auteur depuis une décennie de chansons-portraits aux airs espiègles et buissonniers - La Lettre, Les Voisines, Monsieur Marcel, Repenti... - il présente aujourd'hui un autre visage, brut et nu, dans un disque qui porte son nom.

40 € - Tarif plein **35 €** - Tarif réduit

// HUMOUR



Durée: 1h15
20h30

CHARLIE & STYL'O

Avec la langue

Parodies musicales, sketches, Charlie et Styl'O ont commencé à publier sur Youtube leurs vidéos il y a trois ans et proposent aujourd'hui leur spectacle « Avec la Langue »! Mi-stand-up, mi-comédie musicale, ce spectacle est une véritable analyse sociale et sociétale des relations affectives.

catégorie 3 **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// CHANSONS & REPRISES INTERNATIONALES



Durée: 1h30
20h30

IDLE FINGERS

De Sinatra à Britney Spears en passant par Hendrix, Bruno Mars, Stevie Wonder et bien d'autres...

Idle Fingers propose un véritable voyage à travers le paysage musical de ces soixante dernières années.

catégorie 3 **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// CHANSON FOLK FRANÇAISE & BRETONNE



Durée: 1h30
20h30

TRIO EDF

Ewen Delahaye Favennec

Passer une vie entière à chanter, jouer, conter, et réussir à ne pas être des stars, il faut le faire quand même! Ne riez pas: c'est un parcours improbable. Voilà trois hommes, trois amis, traversés par les joies et les blessures du temps qui sourient encore, et nous disent à 70 ans passés: savourez la vie.

catégorie 2 **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

// CIRQUE BURLESQUE



Durée: 1h30
20h30

EL SPECTACOLO

de Elastic & Francesca

En Français, cela veut dire « Le Spectacle »! Et pour ce spectacle, Elastic veut se surpasser! Comment surprendre son public avec du changement? La production a l'idée lumineuse de lui suggérer une assistante! En effet, une touche féminine est indispensable! Alors, Francesca entre en scène.

catégorie 3 **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// JEUNE PUBLIC



Durée: 40 m

15h30

POUF POUF PAILLASSE!

Compagnie à Suivre

Lui, plutôt fourmi, elle plutôt cigale. Lui, amasse, entasse de jolis poufs, elle voudrait bien grimper, sauter, jouer avec lui et ses objets.

Une situation simple qui donne naissance à une multitude de propositions humoristiques de la part de l'un et de l'autre.

catégorie 3 **10 €** - Tarif plein **5 €** - Tarif réduit

// MUSIQUE JAZZ



Durée: 1h15

20h30

WIND MADNESS TRIO

invite Alain Jean-Marie

Accompagné de ses complices de longue date, le contrebassiste français Géraud Portal et le batteur New-Yorkais Keith Balla, Luigi Grasso pousse l'exploration toujours plus loin en remisant son saxophone alto pour nous faire profiter de sa créativité et son talent.

catégorie 2 **15 €** - Tarif plein **10 €** - Tarif réduit

Les formules d'abonnement

Pour la saison 2020, des formules sont proposées sur 14 spectacles permettant une réduction jusqu'à 25 % sur les tarifs pleins et les tarifs réduits.

La formule Premium vous donne accès à 3 spectacles (de 2^e catégorie) pour :

- 34,00 € au lieu de 45,00 € pour le tarif plein,
- 23,00 € au lieu de 30,00 € pour le tarif réduit.

La formule Intermédiaire vous donne accès à 3 spectacles (2 de 2^e catégorie et 1 de 3^e catégorie) pour :

- 30,00 € au lieu de 40,00 € pour le tarif plein,
- 19,00 € au lieu de 25,00 € pour le tarif réduit.

La formule Découverte vous donnera accès à 3 spectacles (1 de 2^e catégorie et 2 de 3^e catégorie) pour :

- 26,00 € au lieu de 35,00 € pour le tarif plein,
- 15,00 € au lieu de 20,00 € pour le tarif réduit.

Attention, les billets achetés dans le cadre des formules ne sont ni remboursables, ni échangeables.

Billetterie disponible à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme ou sur place, le jour du spectacle.



Tour de côte cyclable du Croisic : vers un choix CVCB

La mise en place d'un tour de côte cyclable est d'intérêt communautaire. Cap Atlantique a confié le pilotage de l'étude de ce projet à la Ville du Croisic. Celle-ci vient de rendre les conclusions en privilégiant la solution d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB).

Plus de 150 personnes ont assisté à la réunion publique sur l'aménagement cyclable du tour de côte du Croisic le 9 décembre dernier à la salle des fêtes du Croisic. Il s'agissait de répondre aux interrogations et remarques des uns et des autres et d'informer le public sur les choix qui seront faits. À savoir la mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) appelée aussi « *Chaussidou* ».

Cette solution permet de s'adapter à la largeur disponible de la voie

avec impossibilité d'utilisation du réseau routier intérieur pour les véhicules de gros gabarit tout en répondant aux obligations environnementales. D'ailleurs ce principe est en plein développement et fait l'objet de différentes études ou recommandations dont celles du centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema). Toutefois cet aménagement nécessite un apaisement de la vitesse des véhicules par la réalisation d'ouvrages. Ces secteurs

seront en zone 30 afin de favoriser la cohabitation des différents usagers piétons, vélo et véhicules motorisés, ce qui implique la suppression d'une quarantaine de panneaux de signalisation et la mise en place de six plateaux ralentisseurs.

« *Si ce n'est pas la solution rêvée, c'est la solution la plus réaliste. Bien évidemment, je ne m'attends pas à ce qu'elle donne entière satisfaction à celles et ceux dont l'avis ou la vision sont différents mais elle répondra indiscutablement à l'intérêt général. La mise en Chaussidou est apparue*



Michèle Quillard, maire du Croisic et Claude Decker, adjoint à l'Environnement ont animé la réunion publique du 9 décembre dernier à la salle des fêtes.

comme une évidence répondant aux constats réalisés sur l'état des lieux et les contraintes administratives. Cette solution repose sur une large concertation entre les différents acteurs compétents sur la côte sauvage croisicaise » commente Claude Decker, l'adjoint au maire en charge de l'Environnement.

Contraintes techniques

Ainsi, divers échanges, divers courriers, diverses interventions, diverses réunions de réflexion et de concertations entre le Conseil Régional, le Conseil Départemental, Cap Atlantique, l'inspecteur des sites de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), l'architecte des bâtiments de France (ABF), la Ville du Croisic ont permis d'établir une proposition commune et réaliste sur l'aménagement du tour de côte pour les cyclistes.

La réflexion dans un premier temps avait porté sur un relevé des contraintes techniques du site: chaussée dégradée; largeur non régulière de la voie, oscillant entre 5,60 m et 6,10 m avec impossibilité

parfois d'élargissement compte tenu de la proximité immédiate de la route départementale 45; présence de réseaux aériens; prise en compte des réseaux souterrains comme les eaux pluviales, d'assainissement ou d'adduction d'eau potable; maillage particulier du réseau routier intérieur de la commune; etc.

Des contraintes administratives pèsent aussi sur ce tracé: classement de certaines zones en sites remarquables ou inscrits aux monuments historiques, respect de la réglementation Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoniale (Avap) ou Natura 2000 (préservation de la diversité biologique en Europe en assurant la protection d'habitats naturels exceptionnels en tant que tels ou en ce qu'ils sont nécessaires à la conservation d'espèces animales ou végétales).

Une fois ces deux constats finalisés, les différents intervenants ont dû s'approprier ce qui leur incombait tout en tenant compte de ce qui s'imposait aux autres intervenants. Cette phase a nécessité une longue concertation importante afin de rapprocher les intérêts personnels à la définition d'un projet commun

Qu'est-ce qu'une CVCB ?

La mise en place des chaussées à voie centrale banalisée est une voie sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les parties revêtues de l'accotement appelés rives. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes. Cette solution est préconisée lors de fortes contraintes foncières et topographiques. L'objectif est d'améliorer les conditions de déplacement des cyclistes en rendant ceux-ci prioritaires sur les véhicules motorisés.

Source Cerema, établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique et Solidaire et du ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.



répondant à un intérêt général. Chaque intervenant a également pris acte des travaux lui incombant. « Depuis la délibération du 17 novembre 2017 où le conseil communautaire de Cap Atlantique a voté le schéma directeur vélo 2017/2027 incluant le tour de côte du Croisic, ce sujet a fait l'objet d'une information lors de chaque commission Environnement; chaque rencontre avec l'association Decos, et également à l'occasion des réunions de proximité. De plus les associations environnementales ont été conviées

à des réunions par Cap Atlantique qui leur étaient spécifiquement dédiées. L'information diffusée à ces occasions ne semble pas avoir rencontré de défiance particulière » rappelle Claude Decker.

Le vote du 14 novembre 2019 par les conseillers communautaires a validé le programme des travaux.

En cas d'acceptation et d'appropriation par les instances décisionnelles, ce projet sera réalisé entre 2020 et 2022 en trois phases et sa réalisation sera considérée comme une antenne de « Vélo Océan » du Département en

liaison avec le réseau « Loire à vélo » géré par le Conseil Régional. Sauf aléas et contre-temps, le programme démarrera à l'automne de cette année entre le rond-point de l'Océarium et la rue des Bernaches. ■

Itinéraires cyclables

Actuellement le territoire de Cap Atlantique affiche 181 km d'itinéraires cyclables (Cap à vélo : 108 km. Vélocéan = 73 km).

Répartition et budget prévisionnel des travaux

Ville du Croisic

Effacement des réseaux aériens, remise en forme des accotements et accès aux propriétés riveraines, réseaux d'eaux pluviales, collecte des eaux de voirie, maîtrise d'œuvre.

Budget prévisionnel : 1 529 000,00 € HT

Réseaux eaux pluviales voirie	100 000 €
Effacement des réseaux	700 700 €
Réfection des accotements	653 000 €
Divers & aléas	75 300 €

Cap Atlantique

Réhabilitation des réseaux eau potable et assainissement, aménagements cyclables.

Budget prévisionnel : 2 463 582 € HT

Adduction eau potable	857 890 €
Réseaux eaux usées	618 266 €
Réseaux eaux pluviales habitations	164 230 €
Équipements cyclables	706 000 €
Études de maîtrise d'œuvre	42 360 €
Divers & aléas	74 836 €

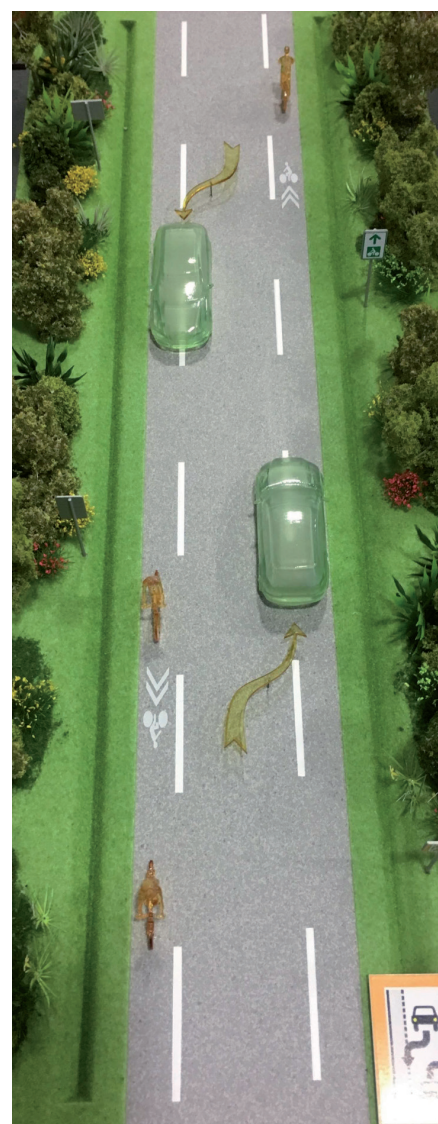
Conseil départemental

Réfection de la chaussée.

Budget prévisionnel : 350 000 € HT

Réfection de la chaussée	350 000 €
--------------------------	-----------

Budget prévisionnel total : 4 342 582 € HT - 5 211 098 € TTC.





Interdiction des produits phytosanitaires

La Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement. Mais elle a aussi décidé d'avancer de trois ans la Loi du 6 février 2014 dont l'objectif est d'améliorer l'encadrement d'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

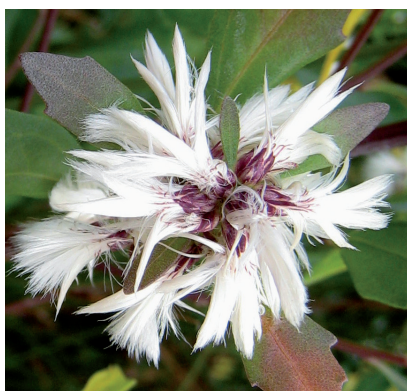
Depuis le 1^{er} janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques de synthèse chimique sont interdits pour les utilisateurs non professionnels. Le non-respect de la loi constitue une infraction pénale passible de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 150 000 €. Les produits non utilisés et leurs emballages doivent être déposés dans une déchetterie. Pour Le Croisic, celle sur la zone artisanale en assure la collecte. « Outre les sanctions, chacun

d'entre nous doit s'impliquer et se responsabiliser devant les effets sanitaires sur notre santé générés par ces divers produits. Je rappelle que le conseil municipal du Croisic s'est engagé, en novembre 2004, dans l'action zéro pesticide dans toutes ses actions de traitement » précise Claude Decker, adjoint à l'Environnement.

Liste des produits utilisés

Le danger pour notre santé des pesticides fait actuellement l'objet de divers articles dans les médias

nationaux, régionaux ou locaux. De nombreuses associations également sur le territoire national se sont engagées et emparées de ce sujet sanitaire. Pour Le Croisic l'association nationale « Les coquelicots » est très impliquée dans l'information, la prise de conscience, la lutte contre l'utilisation, la distribution des produits interdits. La liste des produits autorisés et interdits est consultable sur le site <https://agriculture.gouv.fr/jardiner-avec-des-produits-dorigine-naturelle>. ■



Plantes envahissantes : 750 € d'amende

La lutte contre les plantes envahissantes ou invasives comme notamment le baccharis, fleur de la pampa, se renforce.

Le Croisic Mag N° 41 de janvier 2019 se faisait l'écho de la législation qui interdit à toute personne la distribution, la détention et l'exportation des plantes invasives (décret N° 2017-595 du 21/04/2017 et l'arrêté ministériel du 14/02/2018). Pour rappel, tout contrevenant est passible d'une amende de 750 €.

L'arrêté préfectoral du 28 novembre 2019 renforce cette interdiction et définit les conditions d'application de la législation qui contraignent toute personne à son respect. Les méthodes de destruction sont aussi établies par ce décret qui privilégie la lutte par arrachage, coupe, broyage,

pâturage. En cas de non-exécution, les agents communaux ou intercommunaux sont dorénavant autorisés à mettre en œuvre les opérations de lutte nécessaire en respectant la procédure prévue par la loi et à faire supporter la charge financière au propriétaire non exécutant.

Toutes ces dispositions renforcent les actions de la ville dans son travail engagé depuis plusieurs années en consacrant notamment un budget annuel à la lutte des envahissants, une information auprès des propriétaires et une présence active auprès de l'intercommunalité. Pour rappel le développement des

plantes envahissantes étouffe notre flore endémique.

La Ville du Croisic s'est toujours montrée la plus vertueuse de Cap Atlantique. La surface occupée par ces végétaux invasifs est en régression de 31% entre 2012 et 2018 alors que la plupart des autres villes de Cap voient leur surface augmenter.

« En nous responsabilisant tous dans ce combat, nous contribuons à sauver notre flore ancestrale sur notre territoire. L'eco-garde du Croisic se tient d'ailleurs à la disposition de tous pour informer et conseiller » souligne l'adjoint à l'Environnement, Claude Decker. ■

SCOLAIRE



70 % des élèves à la cantine

Le restaurant scolaire accueille entre 125 et 140 enfants tous les midis, avec des pics à 150, notamment le jour du repas de Noël. Pour rappel, il y a 188 enfants au total dans les écoles du Croisic, ce qui fait que plus de 70 % des élèves fréquentent au quotidien le restaurant scolaire.

Les repas sont préparés par l'hôpital et les menus sont élaborés par une diététicienne. La facturation s'effectue au mois et le prix du repas est fonction du quotient familial des familles, de 2 € à 3,20 € (tarifs inchangés depuis 2010).

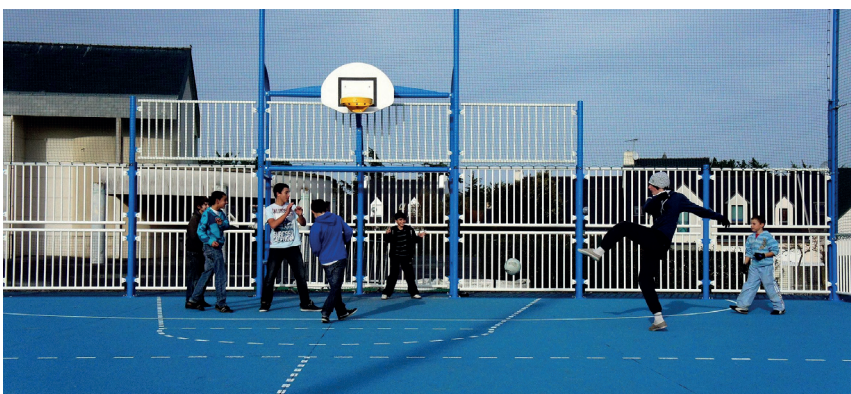
Les agents municipaux travaillent également avec les enseignants pour proposer des animations comme les petits-déjeuners « spéciaux » où les enfants participent à la préparation et découvrent les aliments sains et ceux qui sont trop sucrés. Il y a également un échange avec les structures jeunesse durant les vacances scolaires, les enfants viennent préparer un repas ou les agents proposent des animations, comme par exemple le pique-nique de Noël le 24 décembre dernier, ou des repas en rapport avec le thème des vacances. ■

Pause méridienne : échange et plaisir

Le service des Sports de la ville organise des activités sur la pause méridienne tous les jours. Les enfants, par classe, peuvent participer à ces activités : jeux ludiques, sport, etc. La pause méridienne est un moment d'échange et de plaisir où les enfants doivent évoluer plus librement qu'en classe. L'objectif recherché est la découverte de nouvelles activités (avec la participation des enfants) et la convivialité. De 12 h 50 à 13 h 20 au gymnase, sur le stade ou dans la cour de l'école.



JEUNESSE



Le service des Sports : pour tous les âges et tous les goûts

Le service des sports développe et organise sur la commune des activités physiques et sportives toute l'année. Il est aussi force de propositions pour ses publics. En 2020, il renforce son offre et propose de nouveaux services tout en renforçant ses activités en place.

Le service des Sports est toujours à la recherche d'activités pour permettre à chacun « d'être bien »; pour que l'activité physique soit et reste un plaisir. Ainsi, pour ce printemps à venir, le service des Sports poursuit son évolution avec « Le Croisic sport-santé bien-être ». Cette nouvelle activité, tous les 15 jours à la salle des sports ou en extérieur le mercredi de 11 h 00 à 12 h 00, s'adresse aux adultes qui ont arrêtés le sport depuis longtemps voire ne l'ont jamais pratiqué. « C'est essentiellement une reprise en douceur basée sur une gymnastique posturale bénéfique pour le corps et le mental et prenant

en compte les rythmes et la santé de chacun. Un des objectifs, à terme, peut être l'adhésion à une association sportive » explique Corinne Debec-Thoby, éducatrice sportive.

Après son large succès en 2019, l'animation « ludosport » est donc reconduite pour cette année.

« Hormis les vacances scolaires, le service des Sports s'est interrogé, avec les parents, sur l'absence d'activité à l'année pour les 3 à 6 ans. Dorénavant, les mercredis de 16 h 45 à 17 h 45, les enfants se retrouvent pour des moments d'échanges et de sociabilisation au travers de jeux sportifs. Le but recherché est de faciliter la construction de l'enfant,

de se mouvoir, d'apprendre et d'agir dans un lieu sécurisé et de grandir sereinement » ajoute Corinne Debec-Thoby.

Motricité - de 3 ans

Ces temps essentiels pour le développement social, physique, et psychologique, on les retrouve aussi avec les ateliers motricités 1 à 2 jeudis par mois de 10 h 00 à 11 h 00. Accompagné de son assistante maternelle ou d'un parent, le tout-petit est encadré par un éducateur sportif. Ces séances permettent d'établir le schéma corporel de l'enfant non scolarisé et de contribuer à son développement

moteur, sensoriel, affectif et cognitif. Ces habiletés l'aideront à maîtriser certaines activités physiques, comme s'asseoir, ramper, marcher, courir, grimper, sauter, et plusieurs autres mouvements que son corps lui permet de faire. En développant sa motricité globale, l'enfant favorise aussi le développement de sa motricité fine nécessaire à son entrée à l'école. Le sport à l'école contribue à



Service des Sports : une équipe de 7 personnes

Le service des Sports développe et organise sur la commune des activités physiques et sportives. Mais il assure aussi les missions de gardiennage et d'entretien des équipements sportifs ainsi que la planification des salles. Ce service est sous la responsabilité de la directrice des Services à la population Valérie Teffaut qui encadre toute une équipe ; Stéphanie Morisseau et Yann Meunier, chargés de l'entretien, avec Georgina Buino, animatrice pour les Temps activités Périscolaire (TAP) ; François Perraud et Corinne Debec-Thoby, éducateurs Sportifs ; et Élodie Herrouin, responsable administrative Jeunesse et Sports et restaurant scolaire. Ensemble, ils œuvrent pour que les activités se déroulent dans les meilleures conditions afin que les enfants trouvent du plaisir à participer tout au long de l'année.

l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps par des prises de risques contrôlées. Il éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui. Ce sont ces objectifs qui guident François Perraud, éducateur sportif de la commune. Il intervient auprès des quatre classes de primaire de l'école Jacques-Cartier ainsi que pour les deux classes de l'école Saint-Goustan. Il participe également à l'organisation et la mise en place de journée sportive scolaire pour tous les niveaux. « *Le service des Sports porte ses valeurs d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale. Au travers de nos différentes propositions, nous nous adressons à tout le monde: enfants croisicais ou de la presqu'île, familles du Croisic ou familles en vacances* » explique François Perraud.

Périscolaire

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, des moments de jeux sportifs, non obligatoires, encadrés par les animateurs des structures Jeunesse et Sports, réunissent les classes maternelles et élémentaires pour des rencontres amicales et ludiques,

après l'école une fois par semaine, de 15 h 45 à 16 h 30. Mais c'est aussi le multisports, les lundis et jeudis soir de 16 h 45 à 18 h 00, pour les enfants du CP au CM2 (hors vacances scolaires). Une à deux activités sont proposées par période pour les enfants de CP au CE2 le lundi soir et pour les CE2 au CM2 le jeudi soir. Enfin, le service des Sports permet aux 6/15 ans une découverte ou un approfondissement des différentes techniques de nage tous les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00 à la piscine de Guérande avec quatre périodes de huit séances pour huit enfants à chaque fois.

Pendant les vacances scolaires

En étroite collaboration avec le service Jeunesse, des activités sportives sont aussi proposées pendant les vacances scolaires: des stages, comme « le cirque » ou le « tir à l'arc », ou bien des activités à la carte comme « le kayak » avec un intervenant extérieur ou encore des sorties sportives (escalade, surf, golf, sauvetage côtier, etc.). Ainsi que des activités ludiques et sportives en collaboration avec les structures jeunesse (Koh Lanta, Quidditch Harry Potter, hypo glouton géant, à la poursuite du Père Noël...).

Service des Sports. Tél. 02 28 56 78 50, 02 40 15 79 07. ■

Fin des temps d'activité périscolaire (TAP) pour la rentrée 2020/2021

Une consultation a été effectuée auprès des parents d'élèves des écoles Jacques-Cartier et Dumont-d'Urville, à l'initiative des parents délégués. Les résultats ont privilégié une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, plébiscitée par 95,45 % des parents en maternelle et 61,03 % en primaire. Lors d'un conseil d'écoles extraordinaire, le 25 novembre 2019, a eu lieu un vote qui respecte le choix majoritaire des parents. Ainsi à la rentrée 2020/2021, la semaine scolaire comptera 4 jours. Il n'y aura plus classe le mercredi matin et l'école se terminera à 16 h 30 les autres jours. Fini donc les TAP... L'accueil de loisirs réouvrira ses portes le mercredi matin.

JEUNESSE



L'été au Croisic avec le service des Sports

Durant l'été, le service des Sports reste mobilisé. Plusieurs animations sont proposées pour tous les publics, jeunes et moins jeunes, résidents et touristes.

Le Croisic-tonic est une activité centrée sur l'entretien physique. Organisée, trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi), dans le parc de Penn-Avel ou à la plage, les séances visent à faire travailler son cœur, le renforcement musculaire et l'étirement. Le service des Sports propose aussi

des tournois de Beach-Volley et de Beach-Raquettes à Saint-Goustan ainsi que des concours de pêche aux éperlans sur l'estacade. Enfin, tous les mardis de l'été, des initiations aux activités nautiques et sports de plages sont possibles. Au programme: kayak, paddle, sauvetage côtier, Beach-Volley, Beach-Soccer, Beach-Tennis. ■

« Sportez-vous bien au Croisic » en 2020.

Au printemps sur le stade Constant-Germon et en été à la plage de Saint-Goustan, jeunes et moins jeunes se retrouvent, pour une journée de jeux. Des équipes composées de moins de 6 personnes dont 1 adulte s'affrontent au travers de défis proposés par les associations présentes : golf, gymnastique, volley-ball, football, tennis, etc. Cette journée permet de réaliser une action de « Sport Bien-être » pour le bonheur de tous les participants et se termine par une soirée conviviale. Imaginé pour la première fois au printemps 2019, ce rendez-vous avait immédiatement rencontré un vif succès avec plus de 90 participants malgré des conditions météorologiques peu favorables.



VOIRIE



Reprise de chaussée devant l'entrée du Mont-Esprit.



Rue des Cordiers - réfection des trottoirs



Rue de Kervaudu - reprise des enrobés

Programme Voirie 2019

Trottoirs et reprise de voirie

Le programme de voirie sur 2019 vient de se terminer. La première intervention s'est portée sur les voies de roulement: la rue Maréchal-Foch a bénéficié d'une reprise intégrale de son enrobé pour 45 000 €, la rue des Lauriers pour 32 000 €, le carrefour Hervé-Rielle et la rue du Bassin pour près de 11 000 €. Enfin, la rue Jean-Bart a été traitée en bicouche (deux couches à base de graviers et de bitume de goudronnage, solide, bien adapté au passage fréquent de

véhicules) pour 8 000 €. La seconde intervention a consisté à la reprise partielle ou totale de trottoirs: la rue des Poilus pour 12 000 €, 14 800 € pour la rue Henri-Dunant, près de l'arrêt de bus non loin du village du Pré-Neuf, car si l'arrêt de bus était accessible, le cheminement ne l'était pas pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Les trottoirs de la rue des Cordiers longeant la halle du marché s'étant fortement dégradés, ils bénéficient désormais d'un

béton désactivé (11 000 €). L'accès PMR s'en trouve grandement facilité puisque le revêtement est carrossable mais également anti-dérapant ce qui limite le risque de chutes notamment par temps de pluie.

De petites finitions ont été aussi réalisées comme le traitement de l'impasse des Bains avec la rue Haute-des-Bains, et au Mont-Lénigo avec une plaque de béton désactivée pour une mise en conformité PMR. ■

Dénomination de la voie communale n° 8

La voie communale n° 8 reliant Pélamers à la route côtière (avenue de la Pierre Longue) à la hauteur de la Vigie de la Romaine, ne porte pas de nom. Afin de faciliter la localisation de cette voie pour les secours et les parcelles la bordant, le conseil municipal a décidé le 22 octobre 2019 de dénommer cette voie communale : route de la Vigie. ■



Création de 3 lots à bâtir en zone artisanale rue des Courlis

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement le 22 octobre dernier sur la création de 3 lots à bâtir rue des Courlis en zone artisanale. Cette création nécessite par ailleurs la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public dans ce secteur (actuelle aire de stationnement des camping-cars). Le parking des bus est maintenu ainsi qu'un accès pour certains riverains de la rue des Parcs. L'aire de camping-cars est supprimée. Trois entreprises vont pouvoir bientôt s'installer sur le site. Les lots sont déjà attribués. ■



Projet de lotissement en zone artisanale rue des Goélands

Le projet a été présenté au Conseil Municipal en décembre. Il s'agit de lotir les espaces situés en bordure du Traict derrière la déchetterie. Ces terrains ont été entièrement nettoyés il y a quelques mois. Une bande de terrain sera conservée le long du Traict pour permettre à terme un cheminement piéton. Seules des activités liées ou nécessitant la proximité immédiate de la mer pourront s'installer dans cet espace conformément au Plan Local d'Urbanisme et à la loi Littoral. Le lotissement portera le nom des anciens marais qui existaient à cet emplacement, la saline Simalion. Le permis d'aménager sera déposé en début d'année 2020 pour instruction. ■

Restauration de l'église Notre-Dame-de-Pitié

Le clocher de l'église s'offre à nouveau complètement au regard après une année de soins intensifs. L'ensemble de l'échafaudage a été déposé pour les fêtes et révèle la beauté des parements en granit nettoyés. La pierre a retrouvé sa couleur beige chaude et on lit très bien sur les faces du clocher les différentes veines de pierre qui ont été utilisées pour la construction et qui jouent de la lumière tantôt oscillant vers le brun, le gris voire le rosé ! Le portail ouest sera bien réouvert, son encadrement a été remplacé en grande partie compte tenu de l'état de dégradation des pierres. Les parties en calcaire ont été restituées et les battants en bois ont été restaurés. Une phase significative du chantier s'achève avec le retour du son de l'horloge qui rythme les heures et celui des cloches qui annoncent cérémonies et offices. Les travaux devraient reprendre au cours du premier semestre 2020, cette fois sur la façade nord, rue de l'Église où des travaux conséquents sont nécessaires, en particulier autour du portail principal. ■



Portage foncier propriété Poulain 47, rue de Kerveneil

La propriété « ancienne glacière » située 47, rue de Kerveneil et appartenant à Mme Poulain est grevée d'un emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme depuis 2012 en vue de la création de logements locatifs sociaux. La Commune doit en effet poursuivre ses efforts pour se conformer à la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU : 20 % de logements sociaux). La propriété Bresson a été préemptée à ce titre en 2019. La Commune a demandé à l'Agence foncière de Loire-Atlantique de préempter pour son compte la propriété Poulain et d'assurer le portage financier et foncier. L'achat est effectif depuis la fin d'année. Un bailleur social travaillera ensuite sur les 2 parcelles (Poulain et Bresson) en vue d'une construction neuve qui remplacera les bâtiments existants. Le nombre futur de logements n'est pas encore déterminé. ■



Dénomination d'un espace public en l'honneur du colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame

Plusieurs administrés ont sollicité la Commune afin qu'un espace public porte le nom d'Arnaud Beltrame, colonel de gendarmerie, mort tragiquement lors d'une attaque terroriste à Trèbes dans l'Aude le 23 mars 2018.

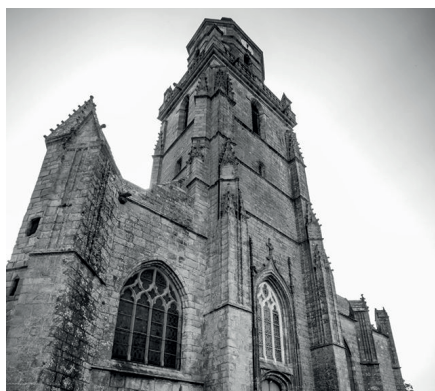
Afin d'honorer la mémoire d'Arnaud Beltrame, le Conseil Municipal a décidé le 22 octobre dernier de nommer le parvis de la gendarmerie, avenue Becquerel : place Arnaud Beltrame (1973-2018) colonel de gendarmerie, Héros de la Nation, décédé après avoir échangé sa vie contre celle d'un otage lors d'une attaque terroriste à Trèbes (Aude) le 23 mars 2018.

L'inauguration se déroulera au cours du 1^{er} trimestre 2020. ■

Création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) autour des douze monuments historiques du Croisic.

Suite à la transformation de la ZPPAUP en AVAP, il a été nécessaire de créer des Périmètres Délimités des Abords autour des monuments historiques pour remplacer le périmètre réglementaire des 500 mètres et faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme. Une enquête publique a été organisée sur cette question du 9 avril au 11 mai 2018. Le Préfet par arrêtés du 19 décembre 2019 a créé officiellement les 6 périmètres délimités des abords (PDA). Ceux-ci deviendront applicables dès qu'ils auront été annexés au plan local d'urbanisme par arrêté du Maire d'ici quelques semaines.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables en ligne et affichés en mairie jusqu'au 27 mars 2020 inclus. Le service Urbanisme reste à la disposition du public pour toute précision complémentaire. ■



PATRIMOINE



Don d'un tableau en mémoire de Jacques Barroy (1922-2018), potier d'étain au Croisic

Jacques Barroy est décédé à l'âge de 96 ans le 10 décembre 2018. Ses quatre enfants ont souhaité lui rendre hommage en donnant à la Ville du Croisic une représentation de l'artiste dans son atelier du Croisic. Cette peinture sur émail a été réalisée en 1987 par une amie artiste de Jacques Barroy, E. Huet-Pinson. La remise officielle du tableau s'est déroulée le 2 décembre dernier en présence des deux filles de Jacques Barroy.

Ses enfants évoquent leur père : « Jacques Barroy est né à Blois le 28 juillet 1922. Après une formation de mécanicien de marine, il intègre la Marine Nationale lorsque la Guerre arrive; il s'engage dans la résistance en 1941 où il risquera sa vie à de nombreuses reprises car c'était un homme de fortes convictions.

Il découvre avec son épouse Nadège en 1948 le charmant petit port de pêche du Croisic. Passionné de plongée sous-marine en apnée, ils passent leurs vacances en camping sauvage sur le terrain des Tamaris au Castouillet. Les années passent et Jacques découvre le travail de l'étain au moment où il va prendre sa retraite, à cinquante ans. Toutes ses capacités intellectuelles et créatives se mettent en œuvre après avoir exercé une activité professionnelle sans passion. Il apprend seul et maîtrise l'art de travailler l'étain avec des marteaux et une enclume et devient en quelques années un des rares potiers d'étain en France: il dessine et réalise des dizaines d'objets, des sculptures qu'il fabrique avec passion et créativité.

Au Croisic, il commence très tôt à exposer sur le port sur un tréteau, en compagnie des dentellières Croisicaises. En 1985, il s'installe dans un petit local quai de la Grande chambre, face au parking du 8 Mai. Il exposera pendant de nombreuses années avec le soutien inconditionnel de son épouse Nadège et fera partie du décor estival du Croisic jusqu'à l'arrêt de la location en 2006. Jacques arrêtera d'exposer à son grand désespoir mais continuera à dessiner et créer des projets tout en étain. »

Le souvenir de cette figure artistique familière du Croisic sera ainsi conservé. Le tableau est exposé dans la salle du conseil municipal (salle du Soleil Royal). ■

Marque « Petites Cités de Caractère »

La commission de contrôle des Petites Cités de Caractère est passée au Croisic le 4 octobre 2019 pour apprécier les projets et réalisations effectués depuis son dernier passage en 2014 (passage tous les 5 ans). La commission a pu découvrir la salle Jeanne d'Arc, la médiathèque « Le Traict d'Encre », les nouveaux aménagements du quartier de la Ladure, le projet Chapleau 2... Le rapport définitif sera adressé en début d'année mais la commission a d'ores et déjà confirmé la marque « Petites Cités de Caractère » pour 5 ans au regard des efforts engagés par la collectivité et la population (restaurations privées). La Région des Pays de la Loire, qui est partenaire, a indiqué que la commune du Croisic avait bénéficié, depuis l'obtention de la marque, de près d'un million d'euros d'aides régionales grâce à cette distinction et détenait de fait la première place. Il faut rappeler par ailleurs que la Commune inscrit chaque année 50 000 euros au titre de la campagne incitative de ravalement et du remplacement de menuiseries bois. Cette somme est largement consommée comme en témoignent les nombreux projets de rénovation et de restauration, souvent ambitieux, sur le territoire du Croisic.

La Galerie Chapleau - projet avec la direction académique de l'Éducation Nationale de Nantes

La Galerie Chapleau a été retenue cette année, dans le cadre d'un programme pédagogique développé par les conseillers arts plastiques de l'Académie, intitulé « La classe et la maison d'artiste » et proposé à l'ensemble des écoles primaires du département sur les sites du Croisic et de Clisson.

Les élèves sont sensibilisés à la notion de patrimoine par la découverte de l'univers et des sensibilités de deux artistes : Eugène-Jean Chapleau à la Galerie Chapleau au Croisic et François-Frédéric Lemot au Domaine de la Garenne-Lemot à Gétigné, chacun fortement inspirés par le paysage environnant.

Pour l'enseignant, la participation à cet itinéraire a pour objectif d'enrichir sa pratique. Les élèves découvrent l'ancien hôpital et sa chapelle dans laquelle l'artiste s'est installé pour vivre et travailler : l'artiste et ses proches, des œuvres, le mobilier et les objets du quotidien, et s'initie ainsi à l'art et au patrimoine. La journée se poursuit par un parcours en autonomie préparé par l'enseignant pour découvrir quelques bâtiments remarquables du centre historique du Croisic.

Deux classes de Bouvron et d'Issé sont déjà venues découvrir Le Croisic et la Galerie dans le cadre de ce programme départemental.

Restauration du pont et du roof du Kurun

Kurun a été sorti de l'eau au chantier Fouchard à Couëron avant Noël. Profitant d'une grande marée pour amener le bateau devant la cale du chantier, l'équipe a mis Kurun sur un ber sous abri afin d'y effectuer les travaux de rénovation du pont, du roof et des préceintes. Les premières investigations ont confirmé le mauvais état du pont et la nécessité des travaux. Ceux-ci doivent durer plusieurs mois.



La souscription avec la Fondation du Patrimoine continue - faites un don sur www.fondation-patrimoine.org/58006 pour la restauration du pont et du roof de ce bateau emblématique.

AGENDA

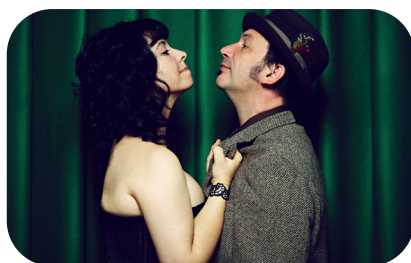
JANVIER 2020

Peau neuve

Mardi 14 janvier, 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

Associez deux corps, deux voix, deux instruments, deux artistes-chanteurs musiciens au jeu clownesque. Pétrissez de textes finement ciselés, poétiques ou drôles autour de thèmes fédérateurs et intemporels: l'amour, la vie, les souvenirs, le couple, la jalousie, la société...

Tarifs: 15,00 € (tarif plein) / 10,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.



Nuit de la lecture

Samedi 18 janvier, de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 20h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Atelier d'écriture et lecture à voix haute, de 15h00 à 17h00.

Soirée Contes en pyjama avec chocolats chauds, dès 5 ans, de 19h00 à 20h00.

Entrée libre. Ville du Croisic.

Conciergerie participative et solidaire

Judi 23 janvier, 18h00, espace associatif.
Assemblée générale.

FÉVRIER 2020

Celtic Celebration par Nantes Irish Dance & Gaolta.

Samedi 1^{er} février, 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

L'ensemble Nantes Irish Dance accompagné de l'ensemble musical Gaolta vous emmène dans un grand moment de spectacle, au cœur de la culture irlandaise. Tarifs: 10,00 € (tarif plein) / 5,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Café littéraire - Policiers & Thrillers

Mardi 4 février, 17h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

Moment solitaire, moment de silence, le plaisir de la lecture peut aussi se partager à plusieurs, à voix haute, devenant un moteur de rencontres et d'échanges. Voilà ce que vous pouvez trouver

aux cafés littéraires du Croisic. Amateurs éclairés ou pas, curieux, nous vous invitons, dans une ambiance conviviale, à découvrir les livres de la rentrée. Entrée libre. Ville du Croisic.

Thé dansant

Judi 6 février, de 14h30 à 19h00,
salle Jeanne d'Arc.

La ville du Croisic accueille les amoureux de la danse pour un thé dansant, tous les premiers jadis de chaque mois.

Entrée 10,00 €. Ville du Croisic.

Nettoyage du littoral de la côte sauvage

Samedi 8 février, 10h00, rendez-vous sur le parking des Sables Menus.

Dimanche 9 février, 10h00, rendez-vous sur la place du Tréhic, devant la station SNSM.

L'association Decos (Défense de l'Environnement et de la Côte Sauvage) en partenariat avec la ville du Croisic, organise depuis plusieurs années le ramassage des déchets sur le littoral afin de contribuer à la préservation du milieu marin. Respecter le monde des océans, c'est agir pour notre survie. Ayez le plaisir de faire quelque chose d'utile tout en vous promenant dans une ambiance conviviale.

Molière par elle-même de Françoise Thyron

Samedi 8 février, 17h00,
salle Jeanne d'Arc.

Une dame fraîche, pimpante et respectable entre dans la salle et s'apprête à dissenter sur l'un des auteurs classiques les plus populaires que la France ait vu naître: Jean-Baptiste Poquelin dit Molière... Cela débute avec sérieux et élégance et puis la dame se trouble, se lève, danse et gesticule. Tarifs: 10,00 € (tarif plein) / 5,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 12 février, 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur inscription, de 3 à 6 ans.

Entrée libre. Ville du Croisic.

Jeux en famille

Samedi 15 février, de 15h30 à 18h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur inscription, à partir de 6 ans.

Entrée libre. Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 19 février, 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur inscription, de 6 ans et plus.

Entrée libre. Ville du Croisic.

Yannaël Quenel Programme Mozart-Liszt.

Vendredi 21 février, 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

Pianiste, percussionniste, arrangeur et compositeur, Yannaël Quenel est l'un des rares musiciens français aussi à l'aise dans la musique dite classique que dans l'univers de la variété. Musicien de la compagnie de danse de Marie-Claude Pietragalla, il a publié deux albums solos, Berlin-Paris et Berlin-Paris II comme un résumé de ce travail. Ainsi, les pages de Rameau, Debussy ou Beethoven côtoient ses propres compositions acoustiques ou électroniques.

Tarifs: 10,00 € (tarif plein) / 5,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 26 février, 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur inscription, de 3 à 6 ans.

Entrée libre. Ville du Croisic.

Café numérique

Vendredi 28 février, de 16h00 à 18h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

Thème: Données personnelles et identité numérique ». Entrée libre. Ville du Croisic.

Jeux en famille

Samedi 29 février, de 15h30 à 18h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

Sur inscription, à partir de 6 ans.

Entrée libre. Ville du Croisic.



MARS 2020

Café littéraire - Des livres d'histoire

Mardi 3 mars, 17h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

Moment solitaire, moment de silence, le plaisir de la lecture peut aussi se partager à plusieurs, à voix haute, devenant un moteur de rencontres et d'échanges. Voilà ce que vous pouvez trouver

aux cafés littéraires du Croisic. Amateurs éclairés ou pas, curieux, nous vous invitons, dans une ambiance conviviale, à découvrir les livres de la rentrée. Entrée libre. Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 4 mars, 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.
Sur inscription, de 6 ans et plus.
Entrée libre. Ville du Croisic.

Thé dansant

Jeudi 5 mars, de 14h30 à 19h00,
salle Jeanne d'Arc.

La ville du Croisic accueille les amoureux de la danse pour un thé dansant, tous les premiers jeudis de chaque mois.

Entrée 10,00 €. Ville du Croisic.



Le printemps des poètes - édition 2020

du samedi 7 au lundi 23 mars,
médiathèque Le Traict d'encre.
Jeux autour de la poésie.
Entrée libre. Ville du Croisic.

Le siffleur de Fred Radix

Samedi 7 mars, 20h30, salle Jeanne d'Arc.
Le siffleur casse les codes de la musique classique et propose un spectacle virtuose entre maîtrise du sifflet, humour décalé et conférence burlesque.
Tarifs: 15,00 € (tarif plein) / 10,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Pigments

avec Mathilde Moulinat et Nicolas Taffin.
Jeudi 12 mars, 20h30, salle Jeanne d'Arc.
Chloé est artiste peintre, Nicolas neurologue. Tous les deux partagent le bonheur d'une belle histoire d'amour jusqu'à la découverte d'une trahison. Pourtant, un événement inattendu va bouleverser le cours de leur existence et leur offrir la chance de sauver leur histoire. Et si vous pouviez tout recommencer, iriez-vous jusque-là par amour?
Tarifs: 15,00 € (tarif plein) / 10,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Julien Loko - Irish Live Music pour la Saint-Patrick.

Mardi 17 mars, 20h30, salle Jeanne d'Arc.
Une participation remarquable à la « Nouvelle Star » en 2009, lauréat des « Rencontres d'Astaffort », une reprise de « Hallelujah » à la Fête de la Musique sur France 2, le rôle chanté principal de la comédie musicale « Dracula » en 2011, ont forgé à Julien Loko une fan base conséquente et fidèle. Entouré de ses musiciens, ses chansons et ses textes sont inspirés des song writers Irlandais.
Tarifs: 15,00 € (tarif plein) / 10,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Du son dans les casseroles

Vendredi 20 mars, 20h00, ancienne criée.
Dégustations salées et sucrées préparées par les chefs, rencontre avec des producteurs de la région et des viticulteurs. Accompagné de musiciens. Informations et réservations à l'office de tourisme au 02 40 23 00 70 et dans les restaurants participants.
Tarifs: Adulte > 25 €. Moins de 12 ans > 15 €

Renan Luce

Vendredi 27 mars, 20h30, s
salle Jeanne d'Arc.
L'un des plus brillants auteurs de sa génération se livre dans un nouvel album composé de 11 chansons aux textes intimes, poignants et poétiques. Renan Luce se livre tout entier avec ses doutes, ses creux et ses renaissances. Il est l'auteur depuis une décennie de chansons-portraits aux airs espiègles et buissonniers - La Lettre, Les Voisines, Monsieur Marcel, Repenti... Il présente aujourd'hui un autre visage, brut et nu, dans un disque qui porte son nom.
Disque de diamant avec son album Repenti. Deux victoires de la musique en 2008.
Tarifs: 40,00 € (tarif plein) / 35,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.



©Julien T.Hamon

Vide-grenier

Dimanche 29 mars, de 9h00 à 18h00,
ancienne criée.
par l'association Croisic Gym Enfants.

AVRIL 2020

Thé dansant

Jeudi 2 avril, de 14h30 à 19h00,
salle Jeanne d'Arc.

La ville du Croisic accueille les amoureux de la danse pour un thé dansant, tous les premiers jeudis de chaque mois.

Entrée 10,00 €. Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 8 avril, 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.
Sur inscription, dès 6 ans.
Entrée libre. Ville du Croisic.

Avec la langue de Charlie & Styl'O

Samedi 11 avril, 20h30,
salle Jeanne d'Arc.
Parodies musicales, sketches, Charlie et Styl'O ont commencé à publier sur Youtube leurs premières vidéos il y a trois ans et proposent aujourd'hui leur spectacle « Avec La Langue »! Mi-stand-up, mi-comédie musicale, ce spectacle est « une véritable analyse sociale et sociétale des relations affectives ».
Tarifs: 10,00 € (tarif plein) / 5,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.



L'artisanat d'art

du mercredi 15 au dimanche 19 avril,
ancienne criée. Association Art et Animations.

Heure du conte

Mercredi 15 avril, 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.
Sur inscription, dès 6 ans. Entrée libre.

Idle Fingers

Samedi 17 avril, 20h30,
salle Jeanne d'Arc.
De Sinatra à Britney Spears en passant par Hendrix, Bruno Mars, Stevie Wonder et bien d'autres... Idle Fingers propose un véritable voyage à travers le paysage musical de ces soixante dernières années. Un parcours au travers duquel l'incollable mélomane se surprendra à redécouvrir ses chansons préférées

avec légèreté et un soupçon d'humour! Les trois compères d'Idle Fingers laissent voyager leur imagination au gré d'un répertoire étendu allant de la pop au rock, de la soul au reggae...
Tarifs: 10,00 € (tarif plein) / 5,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Carnaval

Samedi 18 avril, à 22h00, salle des fêtes. Soirée dansante organisée dans le cadre du Carnaval 2020. Ouvert à toutes les personnes costumées.
Dimanche 19 avril, 15h00. Défilé du Carnaval. Rassemblement à partir de 14h30. Ville du Croisic.

Heure du conte

Mercredi 22 et 29 avril, 17h00, médiathèque Le Traict d'encre. Sur inscription, dès 6 ans. Entrée libre. Ville du Croisic



Trio Ewen Delahaye Favennec

Jeu 30 avril, 20h30, salle Jeanne d'Arc. Passer une vie entière à chanter, jouer, conter, et réussir à ne pas être des stars, il faut le faire quand même! Ne riez pas: c'est un parcours improbable. Voilà trois hommes, trois amis, traversés par les joies et les blessures du temps qui sourient encore, et nous disent à 70 ans passés: savourez la vie.
Tarifs: 15,00 € (tarif plein) / 10,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

MAI 2020

Vide atelier

du vendredi 1^{er} au dimanche 3 mai, ancienne criée. Association Art et Animations.

Thé dansant

Jeu 7 mai, de 14h30 à 19h00, salle Jeanne d'Arc. La ville du Croisic accueille les amoureux de la danse pour un thé dansant, tous les premiers jeudis de chaque mois. Entrée 10,00 €. Ville du Croisic.

Nettoyage du littoral de la côte sauvage

Samedi 9 mai, 14h00, rendez-vous sur le parking des Sables Menus.
Dimanche 10 mai, 14h00, rendez-vous sur la place du Tréhic, devant la station SNSM. L'association Decos (Défense de l'Environnement et de la Côte Sauvage) en partenariat avec la ville du Croisic, organise depuis plusieurs années le ramassage des déchets sur le littoral afin de contribuer à la préservation du milieu marin. Respecter le monde des océans, c'est agir pour notre survie. Ayez le plaisir de faire quelque chose d'utile tout en vous promenant dans une ambiance conviviale.

El Spectacolo de Elastic & Francesca

Vendredi 15 mai, 20h30, salle Jeanne d'Arc. En Français, cela veut dire « Le Spectacle »! Et pour ce spectacle, Elastic veut se surpasser! Comment surprendre son public avec du changement? La production a l'idée lumineuse de lui suggérer une magnifique assistante! En effet, une touche féminine est indispensable! Alors, Francesca entre en scène. Choisie parmi les fans de l'artiste, Francesca se retrouve, à sa plus grande joie, assistante attirée d'Elastic dans « El Spectacolo! », le spectacle de sa vie... De leur vie! Venez découvrir comment un pseudo grand artiste, assisté d'une pseudo assistante, vont malgré eux transformer un pseudo grand spectacle, en un tourbillon de moments déjantés, cocasses et maladroits à souhait. Tarifs: 10,00 € (tarif plein) / 5,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.



Festival Tempo Piano Classique

du jeudi 21 au dimanche 24 mai, ancienne criée. Association Arts & Balises.

Pouf Pouf Paillasse!

par la compagnie à Suivre

Mercredi 27 mai, 15h30, salle Jeanne d'Arc. Lui, plutôt fourmi, elle plutôt cigale. Lui, amasse, entasse de jolis poufs, elle voudrait bien grimper, sauter, jouer avec lui et ses objets. Une situation

simple qui donne naissance à une multitude de propositions humoristiques de la part de l'un et de l'autre afin de s'approprier ou de partager les objets convoités. Tarifs: 10,00 € (tarif plein) / 5,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Fest-Noz

Du samedi 30 mai au lundi 1^{er} juin, ancienne criée. Association La Calebasse.

JUIN 2020

Thé dansant

Jeu 4 juin, de 14h30 à 19h00, salle Jeanne d'Arc. La ville du Croisic accueille les amoureux de la danse pour un thé dansant, tous les premiers jeudis de chaque mois. Entrée 10,00 €. Ville du Croisic.

3^e trophée national de godilles

Samedi 6 et dimanche 7 juin, de 10h00 à 18h00, autour de l'ancienne criée. Club de Croisière Croisicais.

Opéra « Madame Butterfly » de Giacomo Puccini

Mercredi 10 juin, salle Jeanne d'Arc. Ville du Croisic.

Café littéraire - Des livres pour l'été

Mardi 16 juin, 17h30, médiathèque Le Traict d'encre. Moment solitaire, moment de silence, le plaisir de la lecture peut aussi se partager à plusieurs, à voix haute, devenant un moteur de rencontres et d'échanges. Voilà ce que vous pouvez trouver aux cafés littéraires du Croisic. Amateurs éclairés ou pas, curieux, nous vous invitons, dans une ambiance conviviale, à découvrir les livres de la rentrée. Entrée libre. Ville du Croisic.

Wind Madness Trio invite Alain Jean-Marie

Mercredi 17 juin, de 20h30, Nouvelle formation avec comme tête de proue Luigi Grasso, saxophoniste italien réputé. Entre 2014 et 2019, Luigi Grasso a donné plus de 600 concerts avec différents projets et enregistré plus de quinze albums avec des artistes de jazz internationaux. Tarifs: 15,00 € (tarif plein) / 10,00 € (tarif réduit). Ville du Croisic.

Course Nature

Dimanche 21 juin. Running Club Croisicais.



Meilleurs Vœux

VILLE DU CROISIC

Michèle Quellard, maire du Croisic,
le Conseil Municipal et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2020.